

# Motion d'orientation générale du congrès de Solidaires 91 du 4 février 2022

## Préambule

En ce congrès du 4 février 2022, Solidaires 91 se dote de ce texte d'orientation générale et de priorités stratégiques pour les années à venir.

## Orientation générale

Tout comme l'Union Syndicale dont elle est membre, l'Union Départementale Solidaires 91 œuvre pour un syndicalisme de lutte, interprofessionnel et autogestionnaire, dont les objectifs sont de défendre les intérêts immédiats des salarié·es et de transformer la société en mettant fin au système capitaliste, à la société de classes et à toutes formes de hiérarchies et de dominations dans la société, et en répondant à l'urgence climatique.

Elle est indépendante de tout groupe politique ou religieux et défend une vision du syndicalisme de lutte de classe anticapitaliste et de transformation de la société.

Elle cherche à développer le syndicalisme de Solidaires dans le département et dans de nouveaux secteurs, et à renforcer les liens de solidarité entre les syndicats adhérents, et leur coordination lors des luttes interprofessionnelles.

Elle soutient les luttes contre toutes les dominations, notamment les luttes antiracistes, féministes, LGBTI, contre les discriminations, écologistes, internationalistes ; les luttes de sans papiers et de précaires (mal logé·es, chômeurs et chômeuses) ; les luttes contre les lois liberticides et contre l'extrême droite et contre toute forme d'autoritarisme.

En cohérence avec ces combats, elle ne tolère en son sein aucun comportement ou propos raciste, xénophobe, sexiste, ou LGBTIphobe, et doit rester imperméable aux thèses de l'extrême droite.

## Objectifs stratégiques

Pour les trois années à venir, l'Union Départementale Solidaires 91 se fixe les objectifs stratégiques suivants et son Conseil Départemental et son Bureau Départemental chercheront à les mettre en œuvre:

- Soutenir les luttes des sections locales;
- Aider à la création et au développement de sections dans de nouveaux secteurs
- Renforcer les liens entre les syndicats adhérents, notamment lors des luttes interprofessionnelles. Dans ce sens, elle organisera une AG accompagnée d'un moment festif par an.
- Maintenir et renforcer notre permanence juridique
- Mettre en place un cycle de formations interprofessionnelles
- Assurer une présence régulière et visible dans des centres villes en y tenant des tables de presse et en y diffusant des tracts
- S'implanter de façon plus sûre en cherchant un local ou une place dans une maison des syndicats
- Participer à des cadres unitaires existants et encourager à la création de nouveaux cadres unitaires, notamment sur les questions des luttes antiracistes, féministes et antifascistes en essayant d'y impliquer d'autres organisations syndicales, associatives, et des collectifs spécifiques à identifier.
- Soutenir les luttes de sans papiers et de précaires qui se déclenchent dans le département .
- Faire des campagnes de visibilisation, notamment lors des élections professionnelles et dans les TPE.